

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2011

L'an deux mille onze, le dix-sept juin à vingt et une heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame ANTONETTI, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mme ANTONETTI, M. LAMOUR, Mme SCHMALTZ, M. FACCHIN, Mme PRIVAT, Mme NASTEV, M. MANCEAU, Mme THOMPSON, M. PHILIPPE Patrick, Mme BROSSEAU, Mme GERENTON, M. BOUDET, Mme THIEBAULT, M. DELALANDE, M. ZIANE, M. SOUTUMIER, M. TAYEB, M. JACQUIN, Mme BABONNEAU, M. LENTIGNAC, M. HAMON, Mme BOURGY.

**ETAIENT EXCUSES ET REPRESENTES** : Mme VINOT-PREFONTAINE (Pouvoir à M. FACCHIN), M. CIUCIU (Pouvoir à Mme SCHMALTZ), Mme MEDARD (Pouvoir à M. BOUDET), M. BOISSARD (Pouvoir à M. LAMOUR), M. DEMAREST (Pouvoir à M. HAMON), Mme JEANNERET (Pouvoir à Mme BOURGY).

**ETAIT ABSENT NON EXCUSE ET NON REPRESENTE** : M. PHILIPPE Jean-Pierre.

Monsieur MANCEAU Frédéric est élu secrétaire.

## **INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL – JEAN-GUY TAYEB –** Rapporteur Delphine ANTONETTI

**Madame ANTONETTI** : Madame Frédérique MOSSE a démissionné de son mandat de conseillère municipale. Elle était membre de la liste « Longpont Gauche Unie ». En application de l'article L 270 du Code Electoral, "le Candidat de la liste venant immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit."

Le candidat venant immédiatement après le dernier élu est Madame Sandrine LEBouc qui a refusé le poste. Le suivant de liste est Monsieur Jean-Guy TAYEB qui a confirmé son intention de s'intégrer à l'équipe municipale, il convient donc de l'installer officiellement.

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Jean-Guy TAYEB.

**Madame ANTONETTI** : Je mets à votre approbation le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 avril 2011 qui vous a été transmis avec les dossiers de cette séance. Avez-vous des remarques ou des ajouts à faire, avant que je soumette ce procès-verbal à votre approbation.

**VOTE** : Pour approuver le procès-verbal de la séance du 28 avril 2011, **à la majorité absolue.**

## **DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL – ARRETE PREFECTORAL N° 2011.PREF.DRCL/258 DU 30 MAI 2011**

L'arrêté préfectoral n° 2011-PREF-DRCL/258 du 30 mai 2011 fixe le mode de scrutin et le nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants pour la désignation du collègue électoral en vue de l'élection des sénateurs.

Le Conseil Municipal doit élire 15 délégués et 5 suppléants.

Conformément aux dispositions de l'article R 133 du Code Electoral, le bureau est constitué de : Mme ANTONETTI, M. LENTIGNAC, Mme BROSSEAU, Mme GERENTON, M. FACCHIN. M. MANCEAU est élu secrétaire.

La liste Longpont Gauche Unie présente 20 candidats

Delphine ANTONETTI, Marie-Thérèse SCHMALTZ, Agnès PRIVAT, Bernadette BROSSEAU, Frédéric MANCEAU, Philippe CIUCIU, Gilbert BOUDET, Michèle MEDARD, Patrick PHILIPPE, Stéphane DELALANDE, Silvia THIEBAULT, Caroline GERENTON, Alexandre FACCHIN, Alain LAMOUR, Martine THOMPSON, Nicole NASTEV, Patricia VINOT-PREFONTAINE, Badreddine ZIANE, Patrick SOUTUMIER, Laurent BOISSARD.

La liste Démocratie et Avenir présente 5 candidats

Philippe HAMON, Jean JACQUIN, Jean-Pierre LENTIGNAC, Bertrand DEMAREST, Martine BOURGY.

La Président invite le Conseil Municipal à procéder, sans débats au scrutin secret suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle à la plus forte moyenne, à l'élection de 15 délégués et 5 suppléants.

Chaque Conseiller Municipal à l'appel de son nom remet, fermé au Président, son bulletin de vote.

Le dépouillement les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

La liste Longpont Gauche Unie a obtenu 21 voix.

La liste Démocratie et Avenir a obtenu 7 voix.

Total des suffrages exprimés : 28

### ELECTION DE 15 DELEGUES

Le quotient électoral obtenu est de 1,866

### Attribution des sièges

Liste Longpont Gauche Unie : 11 sièges

Liste Démocratie et Avenir : 3 sièges

Il reste 1 siège à pourvoir calculé à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Il est attribué à la liste Longpont Gauche Unie.

### Sont élus délégués :

Liste Longpont Gauche Unie : Delphine ANTONETTI, Marie-Thérèse SCHMALTZ, Agnès PRIVAT, Bernadette BROSSEAU, Frédéric MANCEAU, Philippe CIUCIU, Gilbert BOUDET, Michèle MEDARD, Patrick PHILIPPE, Stéphane DELALANDE, Silvia THIEBAULT, Caroline GERENTON.

Soit 12 sièges

Liste Démocratie et Avenir : Philippe HAMON, Jean JACQUIN, Jean-Pierre LENTIGNAC.

Soit 3 sièges.

### ELECTION DE 5 SUPPLEANTS

Le quotient électoral obtenu est de 5,6

#### Attribution des sièges

Liste Longpont Gauche Unie : 3 sièges

Liste Démocratie et Avenir : 1 siège

Il reste 1 siège à pourvoir calculé à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Il est attribué à la liste Longpont Gauche Unie.

#### Sont élus suppléants

Liste Longpont Gauche Unie : Alexandre FACCHIN, Alain LAMOUR, Martine THOMPSON, Nicole NASTEV.

Soit 4 sièges.

Liste Démocratie et Avenir : Bertrand DEMAREST

Soit 1 siège.

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 21 h 40.